

VOEUX

54 - VOEU

- **VOEU CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE BAGNEUX**

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE : ADOPTE le vœu suivant :

En juillet dernier, la direction générale des finances publiques a confirmé un plan de fermeture d'un millier de trésoreries d'ici 2022. Dans le département des Hauts-de-Seine, l'ensemble des 19 centres seraient ainsi fermés, dont celui de Bagneux.

Après les permanences de la Caisse d'allocations familiales, après la réduction des horaires d'ouverture de certains bureaux de poste, la fermeture de notre trésorerie aggraverait encore les inégalités sociales et territoriales. Elle obligerait en effet les habitants à se déplacer à Antony ou à Sceaux pour régler leurs impôts ou obtenir des renseignements.

Un nouveau « réseau de proximité » a été annoncé sans concertation, ni avec les élus locaux, ni avec les agents déjà fortement touchés par les restrictions ces dernières années. Loin de répondre aux besoins des habitants, cette démarche va aboutir à un démantèlement de ce service public utile aux habitants, notamment les plus modestes ou celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer.

En outre, le service rendu aux collectivités, en termes de conseil et d'assistance, est lui aussi mis à mal. En effet, le nombre de conseillers aux communes va être réduit à 4 pour l'ensemble des 36 villes du département.

Les « accueils de proximité » annoncés, de quelques heures par semaine, ne sauraient répondre aux besoins croissants des Balnéolais. Ils détériorent aussi gravement les conditions de travail des agents des finances publiques.

Dans ce contexte, le conseil municipal, réuni en séance le 1^{er} octobre 2019, s'adresse à M. Le premier ministre et à M. Le ministre des comptes publics pour leur demander de maintenir l'ensemble des trésoreries du département et celle de Bagneux en particulier.

Face à la dégradation du service public qu'engendrerait une telle décision de fermeture, le conseil municipal souhaite qu'une concertation soit engagée avec les élus locaux et les habitants sur cet enjeu d'intérêt général.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et ans susdits et après lecture les membres présents ont signé.

Pour extrait conforme
Le Maire par délégation



Signé par : Fabien FABBRI
Date : 03/10/2019
Qualité : Directeur Général des Services